

Le dialogue des Sphinx

Divertimento pour René Schérer.

Bouazza Benachir (Dr)*
Ecrivain, chercheur.

Au-delà de cas précis, le très lourd contentieux de la traite moyen-orientale continue de peser sur les relations entre le monde arabe et les Noirs d'Afrique, et constitue l'un des principaux freins à l'intégration africaine... Parmi [les] pesanteurs, on pouvait déceler les rapports ambigus entre Afrique noire au sud du Sahara et Afrique du Nord, essentiellement arabe et blanche.

Jean-Paul Ngoupandé¹.

Vers la transmutation de la connaissance en reconnaissance (balises éthiques)

La posture conative mais néanmoins phatique de M. Ngoupandé n'est pas sans rappeler l'articulation métonymique de l'arbre autour de la forêt. Il n'y a rien à cacher et en particulier ceci, que l'érection de l'esclavage (*ar-Rik*) en impensé empoisonnant les relations existant entre les peuples au Nord de l'Afrique, induit *de facto* le rejet de l'occultation machiavélique de l'ancrage africain de l'Ifriqiya nordique et des Touaregs². Le branchement, l'une sur l'autre, des Afriques « blanche » et « noire » est lié à la nécessité décisive de briser le sujet tabou de l'esclavage et des traites négrières transsahariennes. Ni l'Islam ni la culture nord-africaine ne sont en cause en la matière (Joseph Ki-Zerbo).

La construction d'un être-ensemble panafricain producteur de possibles partagés, induit de décomplexer les relations interafricaines afin d'accéder au sens d'un legs commun qui permette à l'intellectualité agissante des forçats africains de l'horizon, de repenser l'*outrage* (Louis Sala-Molins), à savoir : les traites et l'esclavage intra-africains et transsahariens. En effet, les relations existant entre les peuples précités doivent être revisités à l'aulne de l'épreuve de l'aporie : l'esclavage et de ses différents vecteurs ou canaux à travers lesquels « transitent » ce qu'ils charrient : les personnes noires capturées, vendues, achetés, revendues, niées... — Cette machine de déshumanisation porte un nom : la *noria transsaharienne*. Pourtant, il est des peuples (Maghrébins, Songhay, Peuls, Bambaras, Haoussas...) chez lesquels le fonctionnement de cette machine continue d'être entretenue et perdure, donc. C'est ce que Malek Chapel désigne sous l'expression « esclavage de traîne ». Celui-ci acculant au délabrement anthropologique les descendants d'esclaves (*'Abid*) qui portent le fardeau de leurs ancêtres, tout autant que celui de l'inhumanité de l'esclavage, de la genèse intra-africaine de la traite négrière atlantique et du pseudo terminus (i.e. la traite atlantique ou *Black Atlantic*) de la traite moyen-orientale.

N'étant « que » l'*input* de la capture de ce flux d'Africain-e-s déportés et esclavisés, la traite moyen-orientale, en tant qu'elle constitue le degré zéro du phénomène esclavagiste, se retrouve décuplée à travers, à la fois, des *output* « idéologique » mais réels et des « réceptions » (des flux que voilà) dont les lieux varient et se déplacent ou se multiplient en fonction de l'intensité et de la scélébratesse de l'espace-temps géopolitique mondial lequel, en ces temps du commerce « triangulaire » mais néanmoins « déterritorialisé », détermina

¹ Ancien premier ministre de la République centrafricaine. Voir, *infra*, Bibliographie.

² Je pense ici aux damnés des nouveaux systèmes ethno-étatistes, que ce peuple, sous tutelle, du Grand Sahara, représente.

l'agencement de ces catastrophes économiques et anthropologiques, dont l'Afrique, et, plus tard, les Afriques diasporisées, avec les divers et infinis silences éloquentes qui les voilent d'un accoutrement tissé par les plumes et les encres des plus illustres courants de pensée de l'Europe pensante ou théologisante. L. Sala-Molins a décisivement dit et écrit les manuels ou les *Codex* de la genèse et des effets de l'alliance de la *raison* et du *goupillon*.

Sous la « tache » noire, la transe et ses analogons

Au Maroc, par exemple, le pivot de la culture et du gnosticisme diasporiques au principe des rites de possession d'origine subsaharienne, — ainsi qu'à celui des danses de transe et des pratiques médiumniques les accompagnant —, c'est le *Bori* du Niger tel qu'il a été adapté et intégré, selon des logiques métisses relevant tantôt de l'imagination créatrice tantôt du bricolage, sinon de la débrouille existentielle. La réinterprétation ou le détournement marocain de ce *Bori*, ayant abouti à l'engendrement et à la forge sociale de la *Derdeba* des *Gnawa* arabophone et, en même temps, aux *Ganga* berbérophones. Ces rites sont une sorte de ritualisation de l'Afrique subsaharienne au Maroc. Ils sont comme une Afrique raccourcie ou encore comme une métaphore vivante de la *négritude* version nord-africaine. D'autres communautés du même type existent aux pays des monts Atlas : *Stambali* (Tunisie, Libye), *Oulad Sidna Bilal* (Algérie). L'Afrique nordique noire n'est pas exclusivement religieuse. L'imaginaire berbéro-judéo-arabo-africain de ses peuples en est tributaire.

Les *Gnawa* et les *Ganga* sur lesquels j'ai travaillé sont aussi des *Ignwan* : « cieux nuageux ». Cette expression berbère phatique signifiant *noirceur métisse*.

Ignawan, Ganga, Gnawa, candomblé, vaudou, agonia, mania, transe, hystérie, troubles de personnalités multiples, dissociation maîtrisée ; ou pas, du dédoublement de la conscience, tarentulisme, Corybantes, etc. (présocratiques, Platon, Aristote, Pierre Janet, Sigmund Freud, Michel Leiris, Alfred Métraux, Georges Lapassade...) ont la même matrice existentielle.

Transsahariennes

Depuis la révolution dromologique (introduction du chameau et traversée du Sahara) et l'islamisation de l'Afrique du Nord à partir du 7^e siècle, l'esclavage et la traite négrière transsahariens sont l'objet d'un *silence* éloquent dans les écrits de nombreux juristes et « philosophes » (du droit) maghrébins arabophones, dont l'autorité des arguments et des conclusions découlent de l'enracinement de ces derniers dans le recours à l'*al-Isnad* ou la fiabilité par la chaîne des témoins ou des transmetteurs se rapportant à un ou plusieurs *hadiths* ou les dits du prophète Mohammed (PSSL).

Comment aborder la traite et l'esclavage transsahariens, donc ? En Afrique du Nord, qui les a abordés ou les débordent à partir d'une réflexion permettant d'accéder à une productivité conceptuelle capable d'affronter les vérités qui hantent le corps et l'imaginaire nord-africains, et les font danser avec leur doublon « Noir ».

La tâche de l'« intellectuel spécifique » est d'avoir la manie du doute, d'intégrer à la réflexion théorique les phénomènes géoculturels qui paraissent relever exclusivement de l'exercice superficiel qui a nom d'alliance de la théologie, du *Kanoun* (droit), de la raison et de l'idéologie, célébrant l'identité de la science historique. Accéder aux non-dits (traite et esclavage) de « nos » sciences, c'est les libérer de l'amnésie qui les a naguère intoxiqués. S'il va de soi que l'on ne saurait faire l'économie du passage par la déconstruction de cet exercice, il n'en va pas de la nécessité de déconstruire la lecture europhone de la question de l'Orient arabo-musulman dans ses rapports avec la traite des Africains Noirs. La connexion, l'un sur l'autre, des discours d'expression arabe et discours euro-américains sur les traites

négrières, permet de mieux saisir les linéaments tout autant que les ravages et les outrages causés par la combinaison des traites moyen-orientale et occidentales.

La thèse selon laquelle la traite négrière et l'esclavage occidentaux ont pour mouvement génésique la traite moyen-orientale, transméditerranéenne et transsaharienne, est défendue par l'africaniste et spécialiste américain de l'« Islam Noir », John Hunwick, et amplifiée par Olivier Pétré-Grenouilleau. De leur côté, oubliant jusques l'existence des *Codes Noirs* occidentaux, Pétré-Grenouilleau et Bernard Lewis se sont focalisés, à la suite de Hunwick, sur le seul champ juridique de « l'Afrique arabe » et ont oublié comment des juristes subsahariens n'ont condamné « que » les « déviances » morales des esclaves. Ces auteurs méconnaissant (tels Ahmad Baba de Tombouctou et Ahmad Ibn Al-Qadi de Tombouctou). De plus, ces sommités africanistes et orientalistes (ou *Subaltern Studies* occidental- ou orientalo-centrées...) méconnaissaient qu'*esclave* ('*Abd*), *Rayia* (*sujet*) et '*Amma* (*plèbe*) sont les compagnons d'infortune de la sujétion et du travail corvéable à merci.

Mais *quid* de la traite moyen-orientale ; *quid* de la traite et de l'esclavage transsahariens ? Cela a déjà été noté, la traite atlantique est la fille aînée des autres traites : les traites moyen-orientale, transsaharienne et intra-africaine. Cette généalogie générant une série de questions, comment expliquer le silence de l'historiographie et des sources nord-africaines médiévales relatives à la traite négrière transsaharienne ?

Outre le fait que ce silence empoisonne les relations inter- et intra-africaines, rappelons que, quelles qu'en soient les formes, les sources maghrébines arabophones médiévales ne se focalisèrent pas sur le phénomène esclavagiste. À l'exception d'allusions sournoises qui sont le fait des juristes nord-africains, en particulier les *An-Nawazil al-Fiqhiya* ou écrits du juriste marocain Al-Wancharissi, le contemporain d'un Loyola et l'aîné chronologique d'un Ibn Khaldun en matière de moralisation de son rapport aux peuples négro-africains et à leur culture. Les corpus pré-wancharissien et post-wancharissien ont examiné le statut et le vécu des esclaves et en ont délimité les « droits » et les « devoirs », et ce, à l'aune du champ juridique arabo- et afro-musulman. Les corpus pré-wancharissien et post-wancharissien ont examiné le vécu des esclaves et en ont délimité les « droits » et les « devoirs » et ce à l'aune du champ juridique arabo- et afro-musulman.

Ce qui est exigé des chercheurs, c'est de comprendre les ressorts du silence des sources nord-africaines arabophones médiévales et post-médiévales à l'encontre de l'esclavage et du statut des esclaves. Cette question renvoie les chercheurs à leurs responsabilités intellectuelles et pratiques face au temps présent : se déprendre de soi-même et épouser le point de vue des Afriques et des marges qui travaillent, à leur insu, les discours que les chercheurs construisent sur elles et sur eux-mêmes, et sur la communauté du monde, donc.

Un exemple parmi d'autres montrant la voie à suivre pour assumer l'enchevêtrement de l'histoire de l'Afrique du Nord et celle de l'esclavage : aujourd'hui, ou hier, en Afrique du Sud, Maroc, un corpus littéraire et théorique s'est constitué qui explique et *visibilise* la genèse de l'Apartheid. Bref, le droit positif parle de ce panoptique vitrifiant. Il en disserte tout comme l'ont fait, avant lui, les *nawazil* vis-à-vis de la traite et de l'esclavage transsahariens.

Or, le *silence* apparent des deux épistémès (*al-Nawazil* et droit), n'est pas un phénomène biopolitique *ordinaire* contrôlant les formes de vie (le *libenswelt*) des esclaves. Il est aussi au principe des sociétés à « mode de production artificiel » (Vincent Monteil) ou à « mode de production tributaire » (Samir Amine). La civilisation matérielle des peuples au Nord de l'Afrique est l'effet de ces modes de production sans stock ni horloge !

La pratique esclavagiste est si évidente, *visible*, comme l'*espace* (Ibn Battuta vs Ibn Khaldun), la pensée laïque (Averoès), le *négrafricanisme* (Hélène Claudot-Hawad), l'« Afrique arabe », les *ethnocides* en Afrique, etc., que le discours dominant, voire les méandres de la « destruction de la raison » et critique, ont fini par prétendre en faire une *matière invisible*.

Sur le registre de la visibilité de cette pratique, les Subsahariens Ahmed Baba de Tombouctou et Ahmad Ibn Al-Qadi nous apprennent à regarder l'esclavage et l'écriture de l'histoire sans médiation spéculaire ; mieux : à faire dire à l'histoire et à l'impensé ce qu'ils taisent, ce en quoi leurs postures sont la dénégation du rapport libérateur à la vérité.

Ce geste heuristique autorise de phraser après l'esclavage transsaharien. Au-delà des *silences* d'un Ibn Khaldun (insensible au paradigme révolutionnaire d'Ibn Battuta d'*espace*) et de ceux d'un Al-Wancharissi, des voix anti-esclavagistes nous parviennent, destinées aux gouvernants maghrébins et ottomans, du savoir subsaharien arabophone.

Sur le registre de la *visibilité* du système esclavagiste, les Subsahariens Ahmed Baba de Tombouctou et Ahmed Ibn Al-Qadi de Tombouctou n'ont guère laissé de témoignage clair sur leur condamnation de cette pratique. Au mieux, ils condamnèrent les mœurs anti-islamiques (nuit de transes, orgies, sorcellerie...) des Noirs des marines tunisienne et marocaine. D'où la nécessité d'analyser l'impensé de l'historiographie soudano-subsaharienne et maghrébine ; de condamner le détournement machiavélique du rapport à cet impensé comme une forme de dénégation du rapport libérateur à la vérité scientifique. Ce geste heuristique autorise de phraser après l'esclavage dans sa généralité mondiale et non exclusivement « orientale ». Au-delà des *silences* de ceux d'Al-Wancharissi, d'Ibn Khaldun et des Subsahariens précités, ce qui est exigé de la recherche académique, c'est le respect du débat scientifique.

Nonobstant ces considérations sur l'« inactualité » (dans le sens nietzschéen du terme), Ahmed Baba et Ahmad Ibn Al-Qadi nous apprennent à regarder l'esclavage et l'écriture de l'histoire sans médiation spéculaire ; mieux : à faire dire à l'histoire et à l'impensé ce qu'ils taisent, ce en quoi leurs postures sont les tréfonds de la parole de l'Autre et de « mon » rapport libérateur à la vérité.

Adresse à Jean-Paul Ngoupandé et à mes amis africanistes ou pas

Pour que les Afriques ou les Afriches (le mot est de Jean-Loup Amselle) construisent un être-ensemble producteur de possibles partagés, encore fallait-il qu'ils débloquent ontologiquement leurs relations spéculaires et accédassent aux tréfonds de leurs legs communs qui, lui, n'est pas sauf de tout outrage : l'esclavage et les traites négrières intra-africaines et transsahariennes. En effet, les rapports existant entre les peuples au Sud et au Nord du Sahara, y compris les Touaregs, ont à être reconsidérées à l'aulne de l'épreuve de l'aporie : l'Esclavage et les Cerbères du déni. Pourtant, il est des peuples africains qui continuent de pratiquer *l'esclavage de traîne*. Celui-ci acculant au délabrement anthropologique les descendants d'esclaves (*'Abid*) qui portent le fardeau, tout à la fois, de leurs ancêtres, de l'inhumanité de l'esclavage et des linéaments polymorphes de toutes traites dont la comptabilité et la compatibilité jalonnent le territoire élastique, mouvant, *globalisé*, qu'avait couvert le binôme traite moyen-orientale / traite occidentale. La combinaison de leurs causes et de leurs impacts ayant débouché sur *Black Atlantic* et, corollairement, sur l'urgence ontologique de produire d'autres logiques solidaires, d'autres « territoires existentiels » (René Schérer).

Codicille

Cogito Ergo Sum. Mais pour exister, encore faut-il que *je* veuille penser mon impensé : l'esclavage. C'est la condition à remplir pour rompre le dialogue des Sphinx qui semble déterminer les relations anthropologico-politiques des deux rives du Sahara ; c'est la condition pour affirmer *des* Maghrebs arc-en-ciel.

Or, ces Maghrebs ne devraient pas être nombrilistes et autistes face à la partition musicale du monde et aux rumeurs répandues par l'idéologie « globale » sur la partie du monde à laquelle ils appartiennent, bon gré mal gré : l'aire musulmane. En effet ces Maghrebs sont directement concernés par la cartographie de la géopolitique contemporaine. Cette aire est, dirais-je, l'objet d'une alliance géostratégique dirigée contre elle au nom, précisément, de la traite négrière moyen-orientale et, par ricochet, transsaharienne. Si l'un des objectifs de cette alliance est le décervelage de l'homme du « Sud », on est en droit de se demander quel est, en termes de pouvoir et d'idéologie, le statut du savoir nommé Orientalisme version globalisation néoconservatrice ?

Le thème du passage du commerce triangulaire à la triangulation globale actuelle ne se réduit pas au choc Occident / Monde musulman et ce au nom de la traite « moyen-orientale » ! Pour que la connexion Afrique « blanche » / Afrique « noire » soit sauvegardée, les Nord-Ouest Africain doivent assumer leurs responsabilités en se posant la question de savoir si le moment n'est pas venu pour reconsidérer les relations qui existent entre eux, à savoir reconnaître les égarements de nos ancêtres à l'égard les uns des autres ? Quel *organon* induit ce devoir ; comment expulser de nos mémoires l'esclavage de traîne, voie la pulsion génocidaire ?

Relever ces défis, c'est dénoncer les fondements idéologiques et pseudo-juridiques de la double tentation de l'Internationale des droits des *mondialisateurs* : a) nier les alter-pratiques des peuples qui cherchent à outrepasser la colonisation laquelle, comme un virus, continue de phagocyter les formes de vie d'où on l'a crue éradiquée, b) faire des *Afriques* « noires » le *Golgotha* des *Afriques* « blanches », basanées et métisses.

Post-Scriptum : Le gris de Hegel ou la couleur de l'eau

Apprendre à se déprebdrer de trois ruses (au moins) :

A. Le problème de la *rupture du silence* juridico-philosophique et idéologique relatif aux traites négrières tant moyen-orientale qu'occidentale, et le prolongement, outre-Atlantique, de celle-là par celle-ci, est *aussi* le fait des descendants des esclavisés.

B. L'alliance des arsenaux idéologique et juridique a contaminé la science, la conscience, la politique, la morale. Les traites antérieures au 16^e siècle tout comme celles qui leur succéderont ont un siècle comme unité de mesure ! Les deux traites se juxtaposant et se greffant sur les traites négrières intra-africaines, la coresponsabilité des négriers et esclavagistes orientaux et occidentaux est définitivement établie.

C. Contre les abolitionnistes et comme leurs analogons occidentaux, les écrits des jurisconsultes maghrébins, eux, ne portaient pas en eux *l'abolition de l'esclavage*. Ils étaient porteurs de la légitimation de la sujétion, de la ruse, de la force, de l'égarement de la raison, pire : du non-droit des assujettis à être des Hommes.

Eléments bibliographiques :

Le projet lancé par l'UNESCO en 1994 et intitulé : « *La Route des Esclaves* ».

La Conférence du Durban sur le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance (31 août-7 septembre 2001).

Averroès (Ibn Rochd Le Cordouan), *Les Fatwa d'Ibn Rochd* (en arabe), Textes réunis et présentés par Ibn Tahar Tlili, Dar Al Gharb al Islami, Beyrouth, 1987.

Ahmed Baba de Tombouctou, *Plaidoirie ou Réplique contre l'esclavage* (en arabe).

Etienne Balibar et al, « Le racisme après les races », in *Actuel Marx*, n°38, Nanterre, 2005.

Bouazza Benachir, *Négritudes du Maroc et du Maghreb*, préface de Gorges Lapassade, Paris, L'Harmattan, 2001.

-, *Esclavage, diaspora africaine et communautés noires du Maroc*, préface de René Schérer, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Abdel Illah Benlemlih, *L'Esclavage au Maghreb et en Andalousie (11^e-12^e siècle)*, Mouassassat al-Intichar al-Arabi, Beyrouth, 2004 (en arabe).
- Mohamed Arkoun, *L'Islam, morale et politique*, Paris, UNESCO, 1986.
- Isabelle Castro Henriques et Louis Sala-Molins (dir.), *Déraison, Esclavage et Droit*, préface de Doudou Diène, Paris, UNESCO, 2002.
- Malek Chebel, *L'Esclavage en Terre d'Islam, Un tabou bien gardé*, Paris, Fayard, 2007.
- Hélène Claudot-Hawad, « "Négrafricanisme" et racisme », in *Le Monde Diplomatique*, avril 1995.
- Mohamed Ennaji, *Soldats, domestiques et concubines (L'Esclavage au Maroc au XIX^e siècle)*, Casablanca, Paris, Le Nadir-Balland, 1994.
- Pierre Franklin Tavarès, *Hegel, critique de l'Afrique. Introduction aux études critiques de Hegel sur l'Afrique*, thèse d'Etat, Université Paris-I, 1990.
- Edouard Glissant, *Rapport sur la traite et l'esclavage*, rédigé à la demande de M. de Villepin, Premier ministre français, Paris, 2007.
- Alex Honneth, « Le Primat de la reconnaissance », in *La Réification (Petit traité de Théorie critique)*, traduit de l'allemand par Stéphane Haber, Gallimard, col. « Essais », Paris, 2005.
- John Hunwick, « Ahmad Baba and the Moroccan Invasion of the Sudan (1591) », in *J.H.S.N.* Vol.2, n° 3, dec. 1962 - pp. 311-326.
- Ahmad Ibn Al-Qadi de Tombouctou, *Conseil à ceux à qui de droit en Tunisie et au Maroc* (en arabe, rédigé entre 1808-1809).
- Ibn Battûta, « Le voyage au Soudan », in *Voyages*, traduit de l'arabe par C. Defremy et B. R. Sanguenetti (1858), Paris, La découverte, 1994
- Ibn Khaldoun, *Discours sur l'histoire universelle*, 3 vol., tr. fr., Introduction, Notes et index, V. Monteil, Beyrouth, 1967-1968.
- Joseph Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique Noire*, Paris, éd. Hatier, 1988 (1^{ère} édition, *ibid.*, 1978).
- Georges Lapassade, *Gens de l'Ombre*, Paris, Klincksieck, 1982
- Bernard Lewis, *Race et esclavage au Proche-Orient*, Gallimard, Paris, 1993.
- Mohamed Mezzine, « An-Nawazil al-Fiqhiya et l'écriture de l'histoire », in *La recherche historique au Maroc*, Rabat, Faculté des Lettres, 1989.
- Tidiane N'Diaye, *Le génocide voilé, enquête historique*, Paris, Gallimard, col. « Continents noirs », 2008.
- Jean-Paul Ngoupandé, « L'impossible unité africaine », in *Le Monde*, Paris, mercredi 28 février 2007.
- Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les traites négrières, Essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2004.
- Ahmed Tahiri, « Al-Amma dans la société musulmane médiévale », in *Aspects de l'histoire des pays méditerranéens au Moyen Âge*, Faculté des Lettres, Meknès, 1991.

* Docteur d'Etat ès Lettres et Sciences Humaines Paris I, 1985), chercheur-associé (2008-2010) au Laboratoire d'Anthropologie Sociale, Collège de France, et Professeur-associé à l'Institut des Etudes Africaine de l'Université Mohammed V-Souissi, Rabat, Maroc. Ancien professeur des Universités de Marrakech et de Mohamédia (Maroc). Il est l'auteur de - *Essai sur la raison planétaire*, préface de Mohamed Boughali, Publications de la Faculté des Lettres de Marrakech, 1990. - *Edmond Amran El Maleh (Cheminements d'une écriture)*, Paris, Éditions L'Harmattan, Col. « Espaces littéraires », Paris, 1997. - *Négritudes du Maroc et du Maghreb. Servitude, cultures à possession et transtherapie*, préface de Georges Lapassade, Paris, Éditions L'Harmattan, Col. « Histoire et perspectives méditerranéennes »,

2001. - *Esclavage, diaspora africaine et Communautés noires du Maroc*, préface de René Schérer, Paris, Éditions L'Harmattan, 2005. - *Le souci de l'Autre (M. Khair-Eddine, J. Genet, A. Khatibi, E. A. El Maleh, T. Bekri, M. Azziz, Cabeza de Vaca)*, préface d'Edris Makward, Paris, Éditions L'Harmattan, 2006. - *Le Siècle de Léopold Sédar Senghor (le savoir à l'épreuve de la diversité des cultures)*, Rabat, Institut des Etudes Africaines, Université Mohammed V-Souissi, Série « Littérature et Philosophie », 2006.

Direction de livres collectifs :

- *Écrivains marocains de langue française*, Numéro spécial de la revue : *Nouvelles du Sud*, éd. Silex, Paris, n°11, Mai/Juin/Juillet 1989. - (Avec Myriam COOKE, Duke University, U.S.A.), *Croisement des cultures: Monde Arabe- Etats-Unis d'Amérique*, Publications de la Faculté des Lettres, Université Cadi Ayyad, Marrakech, 1995.

- (Avec Mohamed ZNIBER et Hassan ALAOUI HAFIDI), *Ibn Battuta*, Publications de l'Ecole Supérieure Roi Fahd de Traduction, Tanger, 1996.